

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2800 - VENDREDI 30 DÉCEMBRE 2016



## MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE

Trois personnes tuées  
suite à une tentative  
d'évasion de prisonniers

Un gendarme, un prisonnier et un passant auraient trouvé la mort hier à Brazzaville, lors d'une tentative d'évasion à la Maison d'arrêt centrale de la capitale congolaise, a-t-on appris de sources concordantes.

D'après les premières informations recueillies sur

place, un prisonnier a profité d'une récréation accordée à plusieurs d'entre eux dans le cours de 15 heures pour assommer d'un coup de pierre un gendarme commis à la garde des lieux, avant de s'emparer de son arme et de se mettre à tirer.

Il a été suivi par ses collègues, essayant ainsi de libérer le reste des prisonniers. La situation est rentrée dans l'ordre quelques instants après mais, suite à une intervention des forces de sécurité.

Page 16

## ELEVAGE

Henri Djombo  
déterminé à relancer  
le projet des villages  
agricoles

Le ministre en charge de l'Agriculture et de l'élevage a relancé le 26 décembre dernier la commercialisation des poulets de chair au village agricole d'Imvoubouba, situé à plus de 100 kilomètres au nord de Brazzaville. A cet effet, 18 000 poussins ont été remis aux 45

fermiers évoluant dans ce village spécialisé dans la production de la viande de volaille.

Expliquant les enjeux de cette structure aux fermiers, Henri Djombo a indiqué : « Nous voulons que vous soyez une structure pilote en matière de production du poulet de chair. Cette expérience doit réussir comme celle de Nkouou. Parce que d'elles partiront de nouvelles réalisations de nouveaux villages agricoles ». Page 3

## SNE

Un plan d'action pour relever  
les défis de la fourniture d'énergie

La Société nationale d'électricité (Sne) a adopté un plan d'action de trois ans (2017-2019) pour faire face à la difficile situation financière et relever ses défis à l'heure où l'Etat, principal pourvoyeur de son budget d'investissement, entend réduire les dépenses publiques en 2017.

A l'issue du Conseil d'administration ayant débouché, le 28 décembre, à l'adoption du budget exercice 2017 arrêté à plus de 83 milliards FCFA en recettes, le président du Conseil d'administration a invité l'en-

semble du personnel de cette société à plus de responsabilité afin, dit-il, de faire face à une demande d'énergie plus grande venant tant des ménages que des industries.

« Les défis auxquels la société sera confrontée en 2017 seront encore plus importants. Le challenge pour la SNE et son directoire est donc de redoubler d'efforts et d'efficacité », a alerté le président du conseil d'administration, Eugène Ondzambé-Ngoyi.

Page 3

## SÉCURITÉ SOCIALE

Sensibilisation sur la  
rupture du contrat de travail

Josias Itoua-Yocka et Axel-Ariel Dinghat-Mouenokanga, membres du cabinet Ariel Consulting Corporation

Préoccupé par la vague de licenciements massifs opérés actuellement par les sociétés de sous-traitance évoluant dans le secteur pétrolier, le cabinet Ariel consulting corporation a, au cours d'un atelier, sensibilisé les chefs d'entreprise sur la nécessité du respect des droits des travailleurs. L'objectif de cette

rencontre organisée sur le thème « La rupture du contrat de travail en période de crise ou récession économique », est de présenter à ces chefs d'entreprise les différentes solutions pour une meilleure justice sociale, en étroite relation avec la politique économique en vigueur. Page 4

ÉDITORIAL

Bilan 2016 (4)

Page 2



## ÉDITORIAL

## Bilan 2016 (4)

Tous comptes faits la conclusion que l'on peut, que l'on doit, tirer du bilan schématique dressé ici même ces quatre derniers jours est que même si tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes le Congo, notre Congo, a plutôt bien vécu les douze derniers mois. Certes, il subit de plein fouet les effets négatifs de la réduction brutale des ressources de l'Etat provoquée par la chute des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, mais ce choc confirme la justesse du programme de « rupture » assigné par le chef de l'Etat au premier gouvernement de la nouvelle République.

La situation étant ce qu'elle est au sortir de l'année 2016 il est clair que l'économie et le social doivent plus que jamais figurer en tête des objectifs que notre pays se fixe pour l'année 2017. Au-delà donc des querelles qui agitent toujours le monde politique et qui, en bonne logique, s'exacerberont à l'approche des élections destinées à renouveler, d'une part, la chambre basse du Parlement, d'autre part les institutions locales, l'essentiel pour les mois à venir sera la relance de l'activité économique, la préservation de l'emploi, la remise en ordre des finances publiques, le renforcement de la sécurité intérieure ; bref tout ce qui, directement ou indirectement, conditionne la marche en avant de notre nation.

2016 a concrétisé sur le plan institutionnel le tournant pris par le Congo en 2015 avec l'adoption par référendum de la nouvelle Constitution. 2017 devra prouver que le texte fondamental qui régit la nation est bien adapté aux défis de ce temps puisqu'il modernise et renforce la gouvernance publique dans le moment délicat que nous vivons aujourd'hui où les tensions internationales se multiplient, y compris à notre porte, et où notre pays, comme beaucoup d'autres, se trouve confronté à de sérieux problèmes financiers. Autant dire que cette nouvelle année s'annonce comme une année charnière.

Alors que notre groupe de presse, qui subit lui aussi de plein fouet les conséquences de la crise, publie le deux mille huit centième numéro de son quotidien, nous disons à nos fidèles lecteurs que nous les accompagnerons tout au long de cette nouvelle année. Et nous offrons à chacun d'entre eux, à chacun d'entre vous, avec quelques heures d'avance, nos vœux de bonne année. Vive 2017 !

**Les Dépêches de Brazzaville**

## LOI DE FINANCES

## Un budget de plus de deux mille milliards FCFA adopté par l'Assemblée nationale pour 2017

**La chambre basse du Parlement a adopté, le 29 décembre, en première lecture, le projet de loi de finances exercice 2017. En baisse par rapport à celui de 2016, le budget de l'Etat exercice 2017 est arrêté en recettes et en dépenses, à la somme de deux mille sept cent quarante-quatre milliards FCFA.**

En ressources, le budget 2017, défendu par le ministre des Finances, du budget et du portefeuille pu-

soit une baisse constatée de 27,52%. Dans ce budget, les dépenses de fonctionnement sont prévues pour le personnel ; 289,997 milliards FCFA pour les dépenses des biens et services ainsi que des charges communes.

Les dépenses de transfert et interventions, quant à elles, sont évaluées à la somme de 360 milliards FCFA, dont 80 milliards sont réservés au fi-

qu'en baisse de -27,52%, sont projetées à la somme de 978,420 milliards FCFA.

Le budget 2017 accorde la priorité, entre autres, à la revalorisation du point d'indice des salaires des agents de l'Etat qui est dans sa dernière phase ; au remboursement de la dette ; au versement de la contrepartie de l'Etat dans les projets cofinancés avec les partenaires. Le point d'indice passera dès fin janvier 2017



Le bureau de l'Assemblée nationale photo Adiac

blic, Calixte Nganongo, est arrêté à la somme de 1.014. 652.000.000 FCFA et en charges budgétaires à la somme de 2.107.117.000.000 FCFA. Quant au budget de fonctionnement, il s'élève à la somme de 1128, 697 milliards FCFA, contre 1104,861 milliards en 2016, soit une légère hausse de 2,16%.

Celui de l'investissement se chiffre à 978, 420 milliards FCFA, contre 1349, 856 milliards FCFA en 2016,

nancement des prochaines élections ; 37,544 milliards FCFA destinés aux bourses et 68 milliards FCFA aux institutions démocratiques.

De même, 85, 207 milliards FCFA seront affectés aux subventions des établissements publics ; 72,911 milliards FCFA aux interventions diverses et 16,388 milliards FCFA seront réservés aux autres transferts.

Les dépenses d'investissement, bien

de 275 à 300 points, rappelle-t-on. Plus concrètement, le gouvernement s'attèlera au financement de quelques projets parmi lesquels la poursuite des travaux des douze hôpitaux généraux en construction dans les départements ; la construction de la cité gouvernementale ; le traitement des érosions et bien d'autres projets d'intérêt public.

**Firmin Oyé**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES  
Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhass

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## SNE

# Le budget 2017 arrêté à plus de 83 milliards FCFA

**La Société nationale d'électricité (SNE) a adopté, à l'issue de son conseil d'administration tenu le 29 décembre, le budget de l'exercice prochain. Il est arrêté en produit à la somme de 83 milliards 950 millions 896.163 FCFA et en charge à plus de 60 milliards FCFA.**

Parmi les activités que cette administration compte mener l'année prochaine figure, la construction du siège de la direction départementale des plateaux-cuvettes. Ces ressources seront aussi utilisées dans le cadre des actions à réaliser pour satisfaire la clientèle et préserver l'outil de production. Outre le budget, un plan d'action triennal 2017-2019 a été adopté lors de cette réunion. A propos, le conseil d'administration a demandé au directoire d'améliorer le plan d'apurement après négociation avec les partenaires. Invitant le personnel à plus de



Une vue des membres du Conseil d'administration

responsabilité, le président du conseil d'administration, Eugène Ondzambé-Ngoyi, a indiqué que: « la SNE évoluera en 2017 dans

un contexte encore plus difficile qu'en 2016, dès lors que l'Etat, principal pourvoyeur de son budget d'investissement, est ap-

pelé à réduire les dépenses publiques en 2017 ». « Les défis auxquels la société sera confrontée en 2017 seront

encore plus importants du fait d'une demande d'énergie plus grande, tant des ménages que des industries. Le challenge pour la SNE et son directoire est donc de redoubler d'efforts et d'efficacité », a-t-il ajouté.

Rappelons qu'en 2016, la SNE a pris en main la centrale hydroélectrique de Liouesso, dont l'inauguration est tant attendue. Elle a inauguré et mise en exploitation le siège du secteur Sangha, signé la convention de financement du centre de formation et de perfectionnement professionnel entre le Congo et l'ambassade de France.

300 salariés ont été formés et une cinquantaine a participé à des séminaires à l'étranger. La direction générale a également lancé l'opération contrôle de conformité des installations de comptage moyenne tension à Brazzaville et Pointe-Noire.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## ELEVAGE

## Reprise des ventes de poulets de chair au village agricole d'Imvouba

**Le ministre d'Etat en charge de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, a procédé le 26 décembre dernier au lancement de la commercialisation des poulets de chair du village agricole d'Imvouba, à plus de 100km au Nord de Brazzaville.**

Cette reprise des ventes a été rendue possible grâce à la mise à disposition par le gouvernement de 18.000 poussins aux 45 fermiers opérant dans ce village où l'élevage des poulets de chair était suspendu depuis janvier 2016.

« Je crois que tout le monde a exprimé un sentiment de joie suite à la reprise des exploitations, même si c'est une partie seulement qui a été prise en compte en attendant que tout le reste puisse être arrosé. Au moins, nous avons pris un bon départ et nous devons arriver à une bonne destination », a indiqué le ministre Djombo.

S'adressant aux exploitants du village agricole d'Imvouba, il a expliqué que « nous voulons que les 45 fermes fonctionnent au même moment. Mais, trois banques qui s'étaient engagées à nous soutenir, nous ont lâchés progressivement. Nous nous sommes retrouvés seulement avec deux partenaires financiers. C'est à cause de cela que nous avons réduit le programme. Nous avons reculé pour mieux sauter ».

Dans le cadre du renforcement des activités dudit village, le gouvernement a réhabilité les 45 poulaillers et remis en état le forage, ainsi que les tracteurs agricoles. A terme, cette ferme sera dotée de 67.500 poussins qui seront livrés en quatre lots.

Il est aussi prévu l'installation d'une unité de fabrication d'aliments de bétail, dont les intrants

seront produits sur place même à travers la culture du maïs et du soja.

« Nous voulons que vous soyez une structure pilote en matière de production du poulet de chair. Cette expérience doit réussir telle, celle de Nkouo. Parce que d'elles partiront des nouvelles réalisations de nouveaux villages agricoles », a dit Henri Djombo, invitant les fermiers à la rigueur dans la gestion de l'abattoir qui sera opérationnel dans un bref délai.

Le village agricole d'Imvouba a été créé en 2012 après celui de Nkouo, qui est spécialisé dans la production des œufs de table. Il compte 765 abreuvoirs, 630 mangeoires et 90 hectares répartis entre les 45 fermiers.

Les activités de ce village agricole n'ont pas connu le succès escompté en raison, entre autres, du manque d'une fabrique d'aliments de bétail.

Selon le ministère de l'Elevage, le Congo importe plus de 90% de ses besoins en viande de volaille. Le besoin national en poulet est estimé à environ 54 millions de poulets frais par an, soit un poulet par habitant et par mois.

Les nouvelles mesures du gouvernement devraient permettre au village agricole d'Imvouba de produire chaque année 400.000 poulets frais, soit 0,75% du besoin estimable du pays en poulet. Il y sera attendu la création de 135 emplois directs et 300 autres indirects.

**Christian Brice Elion**

## MÉDIAS

## Le CSLC fait la relecture de ses documents fondamentaux de Travail

**Après la session électorale tenue le 22 septembre dernier ayant conduit à la désignation du vice-président et de la secrétaire comptable, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a organisé les 29 et 30 décembre sa session inaugurale.**

« Cette réunion doit être considérée par nous tous comme étant le commencement d'un processus de réflexion, de re-

et les médias en ligne, notamment le défi de leur prise en charge par des mesures et des outils de régulation adaptés.

« Pour notre instance de régulation, le principal défi sera de maîtriser la politique et les techniques à mettre en œuvre pour gérer les nouveaux supports et médias à l'ère du numérique, ainsi que tout le nouveau paysage médiatique et ses acteurs. Ce qui a pour co-

complexe et sera de préserver le droit à la communication et la liberté d'information ; promouvoir une régulation sectorielle des contenus des fournisseurs de médias audiovisuels ; identifier la responsabilité éditoriale des fournisseurs de programmes audiovisuels par internet et réseaux sociaux ; construire des espaces d'une régulation efficace ; mettre en œuvre de nouvelles réglemen-



Philippe Mvouo, président du CSLC

lecture et d'adaptation de notre manuel de procédures, des règlements intérieur et financier, au regard de notre pratique actuelle et de la nécessité d'assainir notre paysage audiovisuel », a déclaré le président du CSLC, Philippe Mvouo, dans son discours d'ouverture des travaux. L'orateur a, par ailleurs, indiqué que cette session se tient dans un contexte dominé par les défis et opportunités qu'engendrent les supports de diffusion numérique

rollaire la mise en place d'un cadre légal approprié pour mieux profiter des aubaines qui s'offrent à nous », a précisé Philippe Mvouo.

C'est ainsi que le président du CSLC a évoqué la nécessité de faire évoluer l'armature juridique et technique pour prendre en compte les nouveaux médias, les nouveaux services et les nouveaux métiers. « Dans cet environnement numérique, le rôle du régulateur devient

tations et de nouveaux outils pertinents pour la régulation », a-t-il ajouté.

A cela, a-t-il renchéri, il faut ajouter le renforcement des moyens financiers et des prérogatives du régulateur des médias.

La question qui se pose aujourd'hui, a-t-il poursuivi, est celle de nos capacités et de nos compétences nouvelles à prendre en compte les défis engendrés par la convergence des technologies.

**Roger Ngombé**



## EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE

# La rupture du contrat de travail en période de crise au cœur des échanges à Brazzaville

Le séminaire de formation organisé les 29 et 30 décembre à la préfecture de Brazzaville par le cabinet Ariel Consulting Corporation regroupe les chefs d'entreprise et d'établissement, les salariés, les organisations patronales ainsi que les syndicats des travailleurs.

Inquiets des licenciements massifs opérés actuellement par les opérateurs économiques évoluant dans la sous-traitance du secteur pétrolier à Pointe-Noire, les organisateurs ont placé cette rencontre sur le thème : « La rupture du contrat de travail en période de crise ou récession économique ». Cette thématique est divisée en plusieurs sous-thèmes, notamment le « licenciement individuel pour motif personnel » ; la « rupture de travail par consentement mutuel » ; le « licenciement collectif pour cause économique » ; les « mesures sociales d'accompagnement » ; « le solde de tout compte ».

Le président du comité d'organisation de ces assises, Axel-Ariel Dinghat-Mouenokanga, a rappelé que les licenciements entraînaient l'accroissement du taux de chômage dans les pays. Selon lui,



La photo de famille des participants

le droit du travail et le droit social qui sont en constante progression dans le monde, concourent à assurer la sécurité économique des personnes. Ils ont pour finalité une meilleure justice sociale et sont en relation étroite avec la politique économique du pays. Par l'organisation de ce séminaire, le cabinet Ariel Consulting Corporation apporte, a-t-il déclaré, une fois de plus sa modeste contribution quant à l'esquisse des préconisations nécessaires aux réfor-

mes structurelles de l'économie congolaise attendues par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux.

« Les différents sous-thèmes sélectionnés qui vous seront développés édifieront les uns et les autres sur la problématique de l'emploi aujourd'hui et déboucheront sur certaines trouvailles quant aux esquisses de solutions à préconiser pour la résolution du problème de la destruction importante des em-

ploi actuellement au Congo. », a souligné Axel-Ariel Dinghat-Mouenokanga.

Envisager des mesures d'accompagnement du travailleur

Président la cérémonie, le directeur général du travail, Josias Itoua-Yocka, a rappelé que le monde du travail était celui dans lequel les relations contractuelles se forment, se déroulent et s'éteignent. « Il s'avère qu'à présent les difficultés économiques que connaissent les entreprises ont

un impact sur les relations du travail. Il est enregistré chaque jour, des pertes d'emplois dans les différents secteurs d'activité. Ces pertes ont lieu suivant les différents maux de rupture des contrats du travail, notamment le licenciement et la séparation par consentement mutuel. Ce qui est pourtant ordinaire, devient comme extraordinaire du fait des difficultés conjoncturelles que connaissent les employeurs », a-t-il regretté.

C'est ainsi qu'il a conseillé les parties contractantes à envisager entre elles des mesures d'accompagnement du travailleur. Pour lui, cela paraît paradoxal mais nécessaire dans la mesure où les personnels sortis de l'entreprise pour des raisons économiques pourraient y revenir lors du retour à la bonne conjoncture. « Les conclusions qui seront consignées dans le rapport final seront une contribution aux réflexions que mène le gouvernement dans les questions de réforme de notre législation et notre réglementation en matière d'emploi, du travail et de sécurité sociale », a conclu Josias Itoua-Yocka.

**Parfait Wilfried Douniama**

## Au programme :

### 24 Décembre 2016

Cocktail de bienvenue  
Spécialités culinaires du réveillon  
Visite du Père Noël

Les boissons softs, le vin à table  
et l'eau minérale sont inclus

### 25 Décembre 2016

Menu spécial de Noël

### 31 Décembre 2016

Cocktail de bienvenue  
Buffet de la Saint Sylvestre  
Animation musicale  
Compte à rebours

Les boissons softs, le vin à table  
et l'eau minérale sont inclus

### 1<sup>er</sup> Janvier 2017

Menu Gastronomique du Nouvel An

## Reservations

### Le Réveillon de Noël

Table de 10	630.000
Table de 08	500.000
Table de 06	380.000

### Par personne

Adulte :	55.000
Enfant < 12 ans :	27.500

### Le 25 décembre

Adulte :	35.000
Enfant < 12 ans :	17.500

### Saint Sylvestre

Table de 10	1.000.000
Table de 08	850.000
Table de 06	650.000

### Par personne

Adulte :	110.000
Enfant < 12 ans :	50.000

### Le 1<sup>er</sup> jour de l'An

Adulte :	40.000
Enfant < 12 ans :	20.000

Reservation au 06 457 68 68

\* La réservation ne sera garantie qu'après réception du paiement à 100% de la facture, au plus tard 3 jours avant l'événement

Noël &  
Nouvel An

Prestige à ELBO SUITES

6, rue Faidherbe au bord du Fleuve Congo Centre ville - Brazzaville Congo





FONCTION PUBLIQUE

# Le ministre Bininga lance à Paris le recensement des agents civils de l'Etat en poste en France

**Le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a lancé officiellement la semaine dernière à Paris, la 7ème session de recensement général des agents civils de l'Etat en poste en France.**

C'est dans la salle verte de l'ambassade du Congo en France que le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a expliqué à l'assistance, constituée en partie des fonctionnaires en mission en France, quels étaient le contexte et les modalités pratiques de cette opération lancée depuis le 28 octobre sur toute l'étendue du territoire. Combien d'agents civils de l'Etat compte le Congo sur son

territoire, et en poste dans les missions à l'étranger ?

À en croire le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, aucune donnée fiable n'est disponible à ce jour pour permettre une projection scientifique en vue de « recruter, gérer les carrières ou planifier les départs à la retraite », a-t-il expliqué.

Une séance pédagogique dont il a rappelé l'objectif recherché consiste à obtenir une maîtrise de la gestion parfaite des agents civils de l'Etat. « Grâce à celle-ci, nous pourrions mieux gérer les carrières administratives, le répertoire des départs à la retraite, le nombre des recrutés par année et réorganiser la gestion

prévisionnelle des besoins de l'Etat. C'est aussi par cette gestion que nous serons capables d'assainir les finances publiques et d'assurer une bonne gouvernance ».

Et de déplorer qu'à ce jour des pratiques où les avancements sont personnalisés, les fonctionnaires décédés figurent encore sur le fichier ; les déserteurs continuent à percevoir leurs salaires. « Par manque de fichier référencé nous avons perdu des fonctions comme celles de cuisiniers, jardiniers ou de techniciens en blanchisserie », a-t-il regretté.

Liant la parole à l'acte, le personnel présent dans la salle s'est vu fournir une fiche de re-

censement à remplir. La phase d'identification ainsi accomplie, les dossiers à jour, comprenant les pièces requises, ont été remis au ministre pour vérification et validation dans la transparence et l'équité de la gestion des ressources humaines du personnel en mission à l'étranger.

Coopératif, Jean-Marie Adoua, ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco, dans le respect des obligations de la hiérarchie, a effectué la même procédure concernant l'identification personnelle.

Se confiant à la presse, le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, s'est réjoui du bon déroulement de la 7ème session de recensement

des agents de l'Etat. « Nous sommes au terme du processus et il était important de venir à Paris pour donner l'impact de l'opération au niveau international là où l'Etat congolais compte le plus grand nombre de collaborateurs en mission ».

« A terme, nous jugerons de la réussite du recensement si nous dotons la Fonction publique d'une base de données harmonisée indiquant l'adéquation du rapport nombre et donnant le nombre exact de fonctionnaires par masse salariale affectée. Par la suite, nous équiperons cette base des outils numériques indispensables »

Marie Alfred NGoma

Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar  
Siège social : 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P : 3144 Tél. : (+221) 33 849 66 00  
Représentation au CONGO - B.P. : 218 Tél. / Fax : (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

Brazzaville le 28 Décembre 2016

N° 2016/ /ASECNA/DEXR/CO/02

**Avis d'Appel d'Offres (AAO)**

1. **Objet**  
Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services, La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du CONGO lance des consultations en vue de signer des marchés à commande financés sur son budget de fonctionnement 2017, dans les domaines suivants :

N° d'ordre	Désignation	Date de dépôt
1	Fournitures administratives et consommables informatiques	31 Janvier 2017
2	Produits d'entretien, petits matériels et consommables divers	31 Janvier 2017
3	Consommables, lubrifiants et pièces de rechanges pour véhicules utilitaires, véhicules de lutte contre l'incendie et groupes électrogènes, batteries et pneumatiques.	31 Janvier 2017
4	Fournitures et matériaux de construction pour bâtiments et logement (électricité, plomberie menuiserie, climatisation et diverses quincailleries)	31 Janvier 2017

La Représentation de l'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à soumissionner à l'un ou l'autre des Appels d'offres tels que mentionné dans le tableau ci-dessus. Les marchés pourront être signés avec une ou plusieurs entreprises.

**Consultation et retrait des dossiers d'appel d'offre**  
Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA - BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 60/05 377 95 19.

Le Dossier d'Appel d'Offres en format électronique pourra être retiré gratuitement à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville. Il sera remis au soumissionnaire ou à son représentant désigné dans une clé USB leur appartenant.

2. **Dépôt des offres**  
Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 58 au plus tard le 31 Janvier 2017 à 12 heures précises

3. **Ouverture des offres.**  
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 31 Janvier 2017 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville - BP 218 à Brazzaville.

Le Représentant de l'ASECNA

La Compagnie CAMAIR-CO a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, le lancement de son nouveau programme de vols au départ de Brazzaville : 4 vols par semaine mercredi et dimanche à 12h20, lundi et vendredi à 23h00 - avec connexion sur Douala, Yaoundé, Bafoussam, Cotonou, Libreville, Ndjaména, Abidjan. Rendez-vous à l'Agence Camair-co de l'aéroport Maya Maya, à la Représentation Camair-co sise à l'hôtel Ambassadeur ou auprès de votre Agence de voyages. Contacts 06 827 07 54 / 06 462 38 05 / 05 070 73 74. Bienvenue à bord !



## PIRATAGES INFORMATIQUES

## Des sanctions américaines imminentes

L'administration américaine serait sur le point d'annoncer les sanctions promises par le président Obama contre la Russie pour les piratages informatiques qui ont perturbé la présidentielle aux Etats-Unis, avançaient des médias américains mercredi.

«Une annonce pourrait être faite dès cette semaine», assure le Washington Post, tandis que CNN prévoit une annonce «dès jeudi». Selon les deux médias, les sanctions pourront être diplomatiques et financières. Elles devraient aussi comporter un volet tenu secret de contre-attaque informatique.

Barack Obama a promis des représailles contre la Russie après les piratages informatiques qui ont perturbé le match électoral entre Donald Trump et Hillary Clinton.

Washington accuse notamment des pirates informatiques russes d'avoir dérobé des dizaines de milliers d'emails de responsables démocrates. Ces messages ont ensuite été mis en ligne, jetant une lumière crue sur les délibérations internes du camp démocrate et brouillant le message de

sa candidate.

Le président Obama a directement mis en cause son homologue russe dans cette affaire, soulignant que «pas grand chose ne se passe en Russie sans l'aval de Vladimir Poutine».

Donald Trump, le président élu, a affirmé qu'il ne «croyait pas» à ces accusations, qualifiées par ailleurs par Moscou d'«indécentes». Mais il est isolé dans son propre camp, la plupart des responsables républicains ne mettant pas en doute la réalité des opérations russes et appelant à des sanctions.

Le président de la commission des forces armées du Sénat, John McCain, a ainsi affirmé mercredi qu'il «fallait que Vladimir Poutine sache que ce genre d'opérations sera sanctionné à l'avenir». Les faits sont «extrêmement sérieux», a-t-il dit sur la chaîne

Fox News.

Il faut «sanctionner le secteur de l'énergie» russe et imposer des sanctions financières et des restrictions sur les voyages des hauts responsables russes, a renchéri de son côté le sénateur Lindsey Graham, un autre faucon interviewé par Fox News avec M. McCain.

Mais il reviendra à la future administration Trump et au nouveau Congrès d'appliquer ces sanctions, et non à l'administration Obama finissante, a-t-il ajouté. Nombre d'observateurs ont estimé que le but des interférences russes était avant tout de saper la confiance dans la légitimité de l'élection américaine, pour affaiblir la future présidence.

Un rapport de la CIA qui a fuité dans la presse est toutefois allé plus loin, en affirmant que Moscou avait mené ces opérations dans le but de faire gagner Donald Trump, qui a souvent loué les qualités de leader de Vladimir Poutine.

D'après AFP

## L'Afrique en bref

**Niger-jihadistes.** Les combattants du groupe islamiste nigérian Boko Haram, qui a mené depuis 2015 des attaques très meurtrières dans le sud-est du Niger, «sont totalement en déperdition», s'est réjoui mercredi Bazoum Mohamed, le ministre nigérian de l'Intérieur. Une trentaine de combattants de Boko Haram de Diffa ont déposé les armes et se sont rendus. C'est la première fois que Niamey fait état de désertion de Nigériens des rangs de Boko Haram.

**Tunisie-jihadistes.** Une réunion ministérielle est prévue ce jeudi autour du chef du gouvernement Youssef Chahed afin de définir un plan d'actions face à la menace que représente le retour de milliers de jihadistes tunisiens dans leur pays. La Tunisie est l'un des principaux pays touchés par le fléau, avec 5.500 ressortissants ayant rejoint les rangs d'organisations jihadistes ces dernières années selon l'ONU, et le débat public sur la perspective de leur retour s'est récemment emballé.

**RD Congo.** Les autorités congolaises ont libéré mardi 19 militants du mouvement pro-démocratie Lucha, arrêtés lors de manifestations contre le maintien au pouvoir du président de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila, au delà du terme de son mandat, a-t-on appris de sources concordantes. «La Lucha confirme la libération mardi de 18 camarades arrêtés le 21 décembre à Goma, lors d'un sit-in devant le gouvernorat» de la province du Nord-Kivu (est du pays), a déclaré à l'AFP Ghislain Muhiwa, l'un des responsables de ce mouvement.

Soudan. Les députés soudanais ont voté mercredi le rétablissement du poste de Premier ministre, supprimé depuis la prise de pouvoir du président Omar el-Béchir à la faveur d'un coup d'Etat en 1989. M. Béchir avait proposé en octobre de nommer un Premier ministre, dans le cadre du dialogue national entre le gouvernement soudanais et des groupes de l'opposition, qui doit mener à une nouvelle Constitution.

**Mauritanie-Maroc.** Rabat a dépêché à Nouakchott une délégation gouvernementale, qui a été reçue mercredi par le président mauritanien pour, selon un communiqué du royaume chérifien, «dissiper tout malentendu» après des propos polémiques d'un responsable marocain. Le 24 décembre, Hamid Chabat, secrétaire général de l'Istiqlal, le parti historique de la lutte pour l'indépendance marocaine, avait déclaré que la Mauritanie était «une terre marocaine», des propos vivement dénoncés à Nouakchott par l'ensemble des formations politiques.

**Nigeria.** Le gouvernement nigérian a débarrassé la fonction publique de 50.000 «travailleurs fantômes», ce qui lui a permis d'économiser près de 630 millions d'euros dans le cadre de la lutte contre la corruption, a annoncé mardi la présidence.

D'après AFP

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

Musée du Congo  
du Bassin du Congo

## Spécial exposition vente "Planète Bigarrée II"

Peinture - Sculpture moderne - Céramique et Musique



du 14 décembre 2016  
au 14 janvier 2017

Pour vos cadeaux de fin d'année et nouvel an,  
pensez aux objets d'art.



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

IMPRIMERIE DU  
BASSIN DU CONGO



(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570

situé 84 Boulevard Denis Sassou-Nguesso Immeuble les manguiers - Mpila  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## REMERCIEMENTS



A l'occasion du 45<sup>e</sup> jour après le décès de leur regrettée fille, Nancy France Loutoumba. L'architecte Dan Dominique Lutumba et famille remercient infiniment : la direction des Dépêches de Brazzaville et son

personnel ; le ministre des Zones économiques spéciales ; le ministre du Commerce ; le Conseil supérieur de la liberté de la communication ; la direction des Douanes ; la délégation de l'Union européenne (presse et communication) ; la mutuelle "La famille" et tous leurs amis et connaissances qui les ont assistés moralement, physiquement, financièrement et matériellement lors des obsèques en novembre 2016 de leur fille.

A cet effet, des messes d'action de grâce seront dites en la paroisse Notre Dame de rosaire de Bacongo. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude. "Dieu a donné, Dieu a repris."

## IN MEMORIAM

Le 30 décembre 2015, notre chère mère et grand-mère Mouleho-Mahitou Hélène «Mâ Silippa» quittait la terre des hommes. À l'occasion de l'an 1 de son rappel à Dieu, les enfants Ndangani et Diamuna prient tous ceux qui ont connu et aimé l'illustre disparue d'avoir une pensée



pieuse pour elle. Maman, que ton âme repose en paix.





LE RESEAU DES SMARTPHONES

**PROMO  
FETI NA FETI**  
Les gagnants du 2ème tirage

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
055083624	Smartphones	056048785	30 000 FCFA	057750785	50 000 FCFA
055759191	Smartphones	044026405	30 000 FCFA	055663588	50 000 FCFA
056493594	Smartphones	055616739	30 000 FCFA	055879408	50 000 FCFA
057119171	Smartphones	053473181	30 000 FCFA	055089852	50 000 FCFA
055868900	Smartphones	055516835	30 000 FCFA	057451045	50 000 FCFA
		055250176	30 000 FCFA	057707160	50 000 FCFA
055068411	25 000 FCFA	055501726	30 000 FCFA	053759828	50 000 FCFA
040202305	25 000 FCFA	050149848	30 000 FCFA	055906935	50 000 FCFA
055330909	25 000 FCFA	056881044	30 000 FCFA	057867400	50 000 FCFA
053609064	25 000 FCFA	053296262	30 000 FCFA		
056298148	25 000 FCFA	055904784	30 000 FCFA	050756879	100 000 FCFA
056755392	25 000 FCFA	055380402	30 000 FCFA	055081624	100 000 FCFA
044673386	25 000 FCFA	044320525	30 000 FCFA	040304768	100 000 FCFA
056470550	25 000 FCFA	040338625	30 000 FCFA	056346373	100 000 FCFA
055587597	25 000 FCFA	040471540	30 000 FCFA	055377802	100 000 FCFA
044032274	25 000 FCFA	056619275	30 000 FCFA		
044723690	25 000 FCFA	044184797	30 000 FCFA	<b>040875900</b>	<b>1 000 000 FCFA</b>
055437089	25 000 FCFA	057291361	30 000 FCFA		
057126000	25 000 FCFA	055383313	30 000 FCFA		
057140592	25 000 FCFA	055622656	30 000 FCFA		
050394749	25 000 FCFA	044320496	30 000 FCFA		
041080802	25 000 FCFA	055429117	30 000 FCFA		
055962070	25 000 FCFA	057231430	30 000 FCFA		
057353117	25 000 FCFA	056382087	30 000 FCFA		
055334916	25 000 FCFA	044275853	30 000 FCFA		
055239145	25 000 FCFA				
055564911	25 000 FCFA	056364834	50 000 FCFA		
044699823	25 000 FCFA	057988949	50 000 FCFA		
056922110	25 000 FCFA	057490913	50 000 FCFA		
044365582	25 000 FCFA	055253263	50 000 FCFA		
040202305	25 000 FCFA	053806086	50 000 FCFA		
055121367	25 000 FCFA	055477819	50 000 FCFA		



# La Fédération des MUCODEC vous souhaite bonne et heureuse année 2017!



Encore plus proche de vous!





# 2017

## AVEC BEAUCOUP DE PAIX, DE TRAVAIL ET DE DÉVELOPPEMENT POUR TOUS LES CONGOLAIS.

Encore une année se termine et un nouvel an arrive dans le grand projet de développement économique et social pour tous les Congolais. En 2017, Asperbras Congo continuera son travail infatigable pour les programmes Santé Pour Tous et Eau pour Tous, pour le Complexe Industriel et Commercial de Maloukou-Tréchet, pour les projets agricoles et pour le nouveau concessionnaire de camions Man-VW, créant des emplois et contribuant à ce que le Congo continue son chemin de paix et de progrès. Et une fois encore, nos remerciements à tout le peuple congolais pour son soutien et sa confiance dans notre travail.



Depuis 2011, travaillant pour tous les Congolais.



## REFONTE DE LA CÉNI

## Majorité et opposition toujours en désaccord

Il s'agit d'une des grandes exigences d'une frange de la société civile et du Rassemblement qui n'a jamais caché sa position sur la composition actuelle de la centrale électorale pourtant soutenue par la majorité.

L'un des points de désaccord entre les délégués aux pourparlers du Centre interdiocésain réside sur la reconstitution de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). L'opposition en fait son cheval de bataille et jusqu'aux minutes, elle a persisté dans l'obstination de voir la Centrale électorale être restructurée avec des nouveaux animateurs. La question est très sensible. Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquiesces au changement ont réussi à embarquer dans leur approche une frange de la société qui ne jure plus que par la refonte de la Céni qui, dans sa configuration actuelle, ne semble pas rassurer. À en croire des sources proches de la Cécoco, les délégués du Rassemblement ont fait savoir à leurs contradicteurs que dans sa composition actuelle, la Céni apparaît comme une caisse de résonance de la majorité au pouvoir dont elle relaye les thèses sans discerne-



Les responsables de la Céni

ment. L'influence de la coalition au pouvoir sur les activités de la Céni serait, du point de vue du Rassemblement, manifeste. La plate-forme de l'opposition en veut pour preuve la non-publication du calendrier électoral le

6 décembre par la Céni du fait d'injonction de la majorité alors que les dispositions avaient été déjà prises du côté de la centrale électorale. Face aux raisons d'impartialité de la Céni ainsi avancées, le

Rassemblement et une frange de la société civile estiment que la centrale électorale doit être refaite pour être constituée des personnes intègres non manipulables et capables d'organiser des élections crédibles et réellement

démocratiques. Un avis qui ne requiert cependant pas l'adhésion des membres de la majorité présidentielle. Ces derniers craignent, en effet, que cette idée n'entraîne des « conséquences malheureuses », notamment la non-tenue des élections dans le délai consensuel et la perte de temps.

Pour eux, une telle approche aurait comme conséquence l'éloignement des dates des scrutins et surtout de nuire à l'indépendance de la Céni. La proposition serait, d'après la majorité, difficile d'application en cette période de constitution du fichier électoral, surtout que la Céni vient de lancer l'opération d'identification et d'enrôlement dans deux aires opérationnelles I et II qui comprennent douze provinces. Des inquiétudes vite balayées par le Rassemblement qui a rassuré que l'administration va poursuivre le travail pendant que les nouveaux responsables vont être choisis et nommés à la tête de la Céni.

À tout prendre, cette question de la refonte de la Céni était encore au cœur de la controverse jeudi soir et rien ne semblait mettre d'accord les deux parties qui continuaient à camper sur leurs positions.

Alain Diasso

## JUSTICE

## L'opposant Franck Diongo condamné à cinq ans de prison ferme

Le leader du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP) est reconnu coupable d'arrestation arbitraire et de détention illégale aggravée pour avoir séquestré à son domicile trois soldats de la garde républicaine.

Le sort de Franck Diongo, leader du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP), est enfin connu. Le député national qui était en procès dans une procédure de flagrance écope de cinq ans de prison ferme. C'est le 28 décembre que la Cour suprême de justice faisant office de Cour de cassation a prononcé ce verdict qui rajoute à la tension dans le ciel politique congolais qui ne fait que s'assombrir. Le prononcé du jugement s'est négocié dans une ambiance électrique sur fond de tohu-bohu en l'absence des avocats survoltés. Ces derniers ont, en effet, soulevé deux exceptions séance tenante liées à l'incompétence de la Cour tout en dénonçant l'arbitraire qui caractérisait ce procès livré à la merci des politiques. C'était sans compter avec la perspicacité du ministère public qui a rejeté ces exceptions tout en requérant quinze ans de prison ferme contre Franck Diongo reconnu coupable d'arrestation arbitraire et de détention illégale aggravée. Frustré, le collectif d'avocats a vidé la salle dénonçant l'instrumentalisation du tribunal. Mais après débat et délibération, la Cour a fini par réduire cette peine à cinq ans de prison. C'est sur un lit de malade que

l'opposant sous perfusion flanqué d'une équipe médicale qui le surveillait a écouté religieusement la peine qui lui est infligée. Alors que la classe politique négocie actuellement une issue heureuse à la crise sous la médiation de la Cécoco, la condamnation de Franck Diongo est perçue dans le Rassemblement comme un mauvais signe de nature à compromettre le processus. Toutefois, les versions divergent quant aux charges imputées au leader du MLP. Pour l'accusation, l'opposant aurait séquestré, dans la foulée des manifestations du 19 décembre, à son domicile trois soldats de la garde républicaine qui habitent dans son quartier. Il les aurait pris et amenés dans sa résidence pour les battre et les maltraiter. Une version qui, à en croire la défense, ne tient la route et serait brodée de toute pièce dans l'unique intention de nuire au député. D'après cette source, Franck Diongo aurait été encerclé dans sa résidence par des éléments de la garde républicaine qui l'auraient arrêté puis torturé pour des raisons que lui-même est loin d'expliquer. Ce énième développement intervenu quelques heures après la levée de l'immunité de Gabriel Kyungu (cadre du G7) paraît de trop et donne l'impression d'un acharnement du pouvoir contre les opposants alors qu'aux négociations du Centre interdiocésain, tout le monde prêche la décrispation comme l'une des recettes censées conduire à une sortie de crise.

Alain Diasso

## INONDATION

## La ville de Boma sinistrée

Une pluie diluvienne suivie d'une crue éclair en pleine nuit qui s'est abattue dans la nuit du 26 au 27 décembre a fait au moins cinquante victimes et des dégâts matériels importants.

Les pluies torrentielles qui se sont abattues en début de semaine ont causé d'énormes dégâts dans la ville portuaire de Boma dans la province du Kongo central, située à 470 km au sud-ouest de la capitale Kinshasa. Il est fait état d'une grande pluie suivie d'une crue qui a vu la rivière Kalamu, qui baigne cette ville, déborder de son lit. C'est dans la nuit du 26 au 27 décembre que les faits se sont produits prenant de court de nombreux habitants dont la plupart n'ont eu juste le temps que de constater les dégâts. La rivière Kalamu, cet affluent du fleuve Congo, s'est déversée dans la ville et en moins de deux heures, les eaux sont montées jusqu'à atteindre deux mètres au-dessus du niveau normal. L'eau est montée très rapidement. Ceux qui ont eu le réflexe de quitter leur toit ont eu la vie sauve tandis que d'autres ont été emportés par les eaux dévastatrices à défaut de sombrer à la suite de l'écroulement de leur maison. Il est fait état d'une cinquantaine des morts dans ces inondations ravageuses et des dégâts matériels importants. Conséquence : plusieurs milliers de personnes se retrouvent sans abris. Entre-temps, les recherches se poursuivent pour retrouver «éventuellement

d'autres corps enfouis dans la boue» qui recouvre désormais une partie de la ville. Il y a, en effet, des corps non retrouvés qui seraient encore sous les eaux ou coincés à des endroits inaccessibles. Quelques trente et un



Une maison inondée à Boma

corps ont déjà été enterrés mercredi et une vingtaine d'autres repêchés sur l'autre rive, en territoire angolais, étaient en instance de rapatriement jeudi. Ce qui pourrait alourdir le bilan. Pendant ce temps, la ville recouverte de boue atteignant parfois jusqu'à un mètre de hauteur à plusieurs endroits, affiche pour l'heure un tableau quasi apocalyptique. Pour les scientifiques, il s'agit là d'un phénomène cyclique qui se produit à intervalle de dix ans. La dernière manifestation a eu lieu en janvier 2015 mais avec le changement climatique, il vient de se reproduire en décembre 2016. L'on apprend que le gouverneur Jacques Mbadu aurait sollicité le concours d'une firme hollandaise pour tenter de dévier les eaux du fleuve Congo dont l'énorme débit pèse sur la Kalumu afin d'éviter que ces inondations ne se reproduisent.

Alain Diasso



## DIALOGUE MADE IN CÉNCO

## L'opposition vit des divergences et des convergences

Alors que l'on attend l'issue des discussions directes pouvoir-opposition initiées par les évêques, on se pose également des questions sur ce que vont donner ces pourparlers que la communauté nationale et internationale attend. Mais surtout on veut que ce énième dialogue apporte de véritables solutions aux problèmes que vit le pays. Que nous apporte donc l'opposition censée incarner les aspirations du peuple ?

Les discussions directes qui se tiennent sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) devront aboutir à un compromis en vue de permettre les élections présidentielle et législatives dans un délai raisonnable. Mais déjà alors qu'il y a des convergences dans le camp de l'opposition, il y a également certains points qui divisent encore les membres de cette composante à ces travaux. Les trois sous-composantes qui forment l'opposition, le Rassemblement (Rassop), le Front pour le respect de la Constitution (FRC) et la société civile proche de ces deux sous-composantes, en effet, seront appelées à signer l'accord qui sanctionnera la fin de ces travaux. Mais des signaux qui sortent de ces pourparlers renseignent que ces dernières n'émettent pas sur les mêmes longueurs d'ondes sur certains points.

**Le FRC ne soutient pas le partage du pouvoir**

Si le Rassemblement a accepté de partager le pouvoir avec



Des évêques de la Cénco

les signataires de l'accord de la Cité de l'Union africaine, le FRC conduit par la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), Eve Bazaïba, n'est pas favorable à ce partage des postes au gouvernement ni à la territoriale. La plate-forme insiste sur le respect strict des prescrits de la loi fondamentale, notamment en ce qui concerne la date de l'organisation des élections et le nombre de mandats du chef de l'État. Le FRC, en effet, qui dit rester constant par rapport à sa vision de la gestion de la chose publique, n'admet pas cette cogestion du pouvoir qui

rassure également le maintien de l'actuel chef de l'État, Joseph Kabila, au pouvoir au-delà des limites fixés par la Constitution, selon un accord bilatéral majorité-Rassemblement découlant du processus commencé dont les bases ont été mises depuis les rencontres tenues en Espagne, en Italie puis en France par les représentants de ce deux regroupements politiques. « Le MLC et le FRC n'ont jamais demandé le maintien de Joseph Kabila au pouvoir; contrairement au Rassemblement qui, en contrepartie, exige la primature. Ce qui est le fruit d'un accord en bilatéral

Rassemblement-majorité issu du processus des rencontres secrètes tenues en Espagne, Italie et France », a souligné une source proche de la plate-forme politique conduite par Eve Bazaïba. Pour cette source, cet accord bilatéral sacrifie les morts, les blessés des 19, 20 et 21 janvier 2015, des 19, 20 et 21 septembre 2016 et des autres dates précédentes, les exilés politiques ainsi que tous ceux qui sont arrêtés par rapport aux manifestations et toutes les autres actions sur le respect de la Constitution et des droits fondamentaux en RDC.

**Le comité de suivi : un véri-**

**table organe opérationnel**

Selon la source précitée, les divergences relevées vont conduire le FRC, si signature de l'accord sanctionnant ces discussions directes il y aura, de le faire sous réserve parce qu'il y aura certains avis et considérations qui ne seront pas partagés par cette plate-forme politique, qui a refusé de faire des compromissions par rapport aux points liés au respect de la Constitution. Malgré cette position, le Front souligne que le comité de suivi de l'application de cet accord devra être un organe véritablement opérationnel qui devra faire la police, le plaider et la pression pour voir les élections organisées dans les délais acceptés par tous les participants à ces discussions directes. Pour cela, les membres (les différentes composantes) de cet organe ne devront faire parti ni du gouvernement ni de la centrale électorale pour éviter d'être à la fois juge et partie. « Moralement, cela ne donne pas d'être membre des institutions qui dirigent et faire également partie de l'organe de contrôle », a souligné la source. En clair, cette position trouve incompatible la présence dans les institutions dirigeantes de gestion de la période de « transition » et celle de l'organe qui sert de police. Si donc le Rassemblement veut partager le pouvoir avec la majorité, il lui sera amoral de vouloir encore se retrouver dans le comité de suivi.

**Lucien Dianzenza**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA DÉCENTRALISATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL,  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION  
QUALIFIANTE ET L'EMPLOI  
N° \_\_0013\_\_\_\_\_/MIDDL/METPFQE-CAB.

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\* Travail \* Progrès

**NOTE CIRCULAIRE****A l'attention :**

- de l'inspecteur général de l'Administration du territoire ;
- du directeur général de l'administration du territoire ;
- du directeur général de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Œuvre ;
- du directeur général de la police ;
- du directeur général de la surveillance du territoire ;
- des préfets des départements ;
- des syndicats patronaux ;
- des directeurs départementaux de la police ;
- des directeurs départementaux de la surveillance du territoire ;
- des directeurs départementaux de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Œuvre.

Il nous est revenu, de manière récurrente, que les étrangers admis à séjourner en République du Congo avec le statut de visiteur temporaire, de touriste ou pour des raisons d'affaires occupent des emplois dans les établissements ou entreprises privées sans autorisation préalable du Ministre en charge de l'emploi.

Cette pratique est contraire aux dispositions des articles :

- 22 à 25 de la loi n°23-96 du 6 juin 1996 fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers au Congo ;
- 25 à 35 de la loi n°022/88 du 17 septembre 1988 portant modification de la loi n°01/86 du 22.02.1986 remplaçant et complétant la loi n°03/85 du 14 février 1985 portant création de l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre (ONEMO) et modification du Code du travail et constitue une infraction qui expose leurs auteurs et complices à des peines d'amende ou d'emprisonnement ou d'expulsion du territoire national.

En ce qui concerne les autorisations d'emploi, nous réitérons les dispositions des textes susvisés en précisant que toute pratique qui consiste pour les employeurs à introduire un travailleur étranger sur le territoire national et à faire régulariser ultérieurement sa situation est prohibée.

Les agents de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, du ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, ayant en charge l'établissement et le contrôle de différents documents aux personnes migrantes doivent veiller scrupuleusement au respect des textes de la République sous peine de sanctions disciplinaires et pénales. L'application des présentes dispositions est impérative et ne doit souffrir d'aucune entorse.

Fait à Brazzaville le

Le Ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local,  
**Raymond Zéphirin MBOULOU**

Le Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi,  
**Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT EUDES**





LES REPAS DE NOËL  
ET NOUVEL AN  
AU PEFACO HOTEL  
MAYA MAYA 5\*

**Bō**  
CHELLI

LE BISTRO PARISIEN



**POOL JAZZ BRUNCH DE NOËL**  
25 DÉCEMBRE · 12H30-16H

**POOL JAZZ BRUNCH DU NOUVEL AN**  
1<sup>ER</sup> JANVIER · 12H30-16H

- Coupe de Champagne
- Amuses-bouche

★★★★★

- Saumon Bellevue
- Salade exotique de poulet au curry
- Salade de papayes vertes et crevettes
- Assiette de crudités, ses sauces et condiments
- Assiette de charcuterie française et italienne

★★★★★

- Linguine aux fruits de mer
- Dinde farcie aux marrons
- Gigot d'agneau de sept heures
- Lotte à la provençale
- Saka saka au poisson fumé

★★★★★

- Assortiment de bûches de Noël
- Assortiment de pâtisseries maison et de mignardises
- Crêpes à l'orange
- Tiramisu maison
- Fruits frais coupés

30 000 FCFA / personne\*

15 000 FCFA / enfant\* (4 à 12 ans)



### DÎNER DE RÉVEILLON DE NOËL 24 DÉCEMBRE · À PARTIR DE 20H

- Coppa di spumante  
*Coupe de vin pétillant italien*
- Antipasti misti (vitello tonnato, funghi ripieni, pomodori secchi al pecorino, polpette in umido, zucchine ripiene)  
*Hors d'oeuvre de Noël  
(veau à l'émilienne, champignons farcis, tomates séchées au fromage, boulettes de boeuf à la tomate, courgettes farcies)*
- ★★★★★
- Pappardelle a ragù di lepre  
*Pappardelle au Ragoût de lapin*
- Ravioli ripieni caciocavallo e pinoli, a ragù di agnello  
*Raviolis farcis au fromage caciocavallo, sauce au Ragoût d'agneau*
- Brasato al Barolo e prugnie, patate sabiate al forno  
*Boeuf braisé au vin rouge Barolo et pruneaux, pommes de terre sablées*
- ★★★★★
- Cannolo siciliano e panettone  
*Cannolo à la sicilienne et panettone*
- Un bicchiere di limoncello  
*Un verre de limoncello*

35 000 FCFA / personne\*

### SOIRÉE DE NOUVEL AN 31 DÉCEMBRE · À PARTIR DE 20H

- Coupe de Champagne
- Amuses-bouche
- ★★★★★
- Shish-kebab de saumon fumé, duo de fromage frais à l'aneth
- Bonbon croustillant de foie gras, chutney de mangue et confit d'oignons
- ★★★★★
- Linguine à la langouste et tomates cerises
- Kedjenou de pintade, attiéké et plantain vapeur
- Filet de bœuf Wellington, jus court, pôlée de fêtes
- ★★★★★
- Duo de bûches de Noël

49 000 FCFA / personne\*

#### RÉSERVATIONS

CHRISTOPHE CASAMATTA  
Tel. (+242) 056 048 035  
ccasamatta@pefacohotels.com



**PEFACO HOTEL MAYA MAYA**  
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

★★★★★

\*taxes et services compris, boissons non incluses

Bouteille de Champagne GOSSET Grande Réserve Brut : 60 000 FCFA



## HUMEUR

## Et pourtant les petits livres d'initiation à la lecture sont aussi des jouets !

Le constat fait lors de la célébration de la fête de Noël, édition 2016, dans la plupart des quartiers de certaines de nos villes est qu'aucun parent n'a choisi comme jouet un bouquin d'initiation soit à la lecture soit à la connaissance de la science de la vie et de la terre ou soit un bouquin de bandes dessinées traitant de certaines scènes de vie courante. Bon nombre de parents, ou tout au moins presque tous ont été dans des marchés pour acheter soit des poupées, des automobiles, des vélos, des jeux encore plus compliqués et plus chers, des jeux représentant de la violence dans toute sa forme, des projectiles lumineux à sonorité dangereuse et bien d'autres.

Et si le jouet sous-entend le diminutif d'un objet que l'on souhaite saint pour l'enfant, pourquoi chers parents achetez-vous aux enfants des jouets d'horreur comme des CD de guerre ou de combats violents, en l'occurrence des catches où l'on assisterait à des rings qui font saigner ? Pourquoi donc, diable, nous ne facilitons pas le pré-façonnement de notre progéniture par l'accès à celle-ci aux bouquins et ouvrages d'initiation même à la technologie où l'on retrouverait des images et écrits dans un langage facile qui colle bien à leur blague et amusement ?

Oui, le jouet renvoie bien au diminutif de ce qui est le « jeu » et colle sainement à l'amusement de l'enfant. Tenez ! Pour des enfants qui sont à la maternelle par exemple, il y a des livres et bouquins qui traitent des exercices comme « traits horizontaux », « traits verticaux », « traits courbés », « comment colorer une image ? », « comment encrer une image ? » et bien d'autres. Ces choses, disons-mieux ces jouets, sont trop amusants pour les enfants. Et pour ceux qui sont au primaire, il y a bien des bouquins qui peuvent initier sainement lesdits enfants soit à la science de la vie et de la terre, à des mathématiques, à l'histoire, à la physique, à la chimie et cela créera une sorte de cordon ombilical entre le livre et l'enfant durant toute son évolution scolaire voire universitaire, surtout qu'il est connu de tous que les enfants lisent de moins en moins, donc donnons et « imposons » à ces enfants ces atouts qui, du reste, ne sont pas une mauvaise chose en soi.

Est-ce que vraiment c'est offrir un jouet à l'enfant de 2 ans d'âge lorsqu'on se permet de lui acheter un téléphone portable de 30.000 F CFA où plusieurs applications et fonctions sont présentes, alors que l'enfant de cet âge ne comprend rien de tout ça ? Pire encore, on sait pertinemment que le téléphone de ce type n'est nullement un « jouet ». Est-ce que la Noël serait synonyme de laisser les enfants dont l'âge varie entre 2 à 10 ans d'aller seuls dans les débits de boissons où la tentative est grande pour ceux qui ont 8, 9 et 10 ans de goûter à la bière ? C'est vraiment cela le jouet de l'enfant ? Dans cette euphorie, voilà ce que disent les parents qui cautionnent cette façon de faire : « Oh ! c'est la fête, laissez les enfants aller blaguer ». Et l'on se demande si les enfants blagueront mieux à côté des verres de bière. Or, la vraie blague des enfants se passerait dans des parcs d'attraction à jeux d'enfants. Est-ce qu'offrir un jouet à l'enfant serait synonyme de lui acheter un vélo qui coûterait 100.000 F CFA, voire même plus alors que cet enfant si l'on vérifie bien manque même l'essentiel des supports basiques de son apprentissage à l'école ? Alors parents, nous sommes donc coupables vu certaines orientations malsaines que nous proposons à notre progéniture.

Ces velléités vont peut être se poursuivre même lors de la fête de Saint Sylvestre. D'où, nous les fustigeons pour attirer l'attention de certains parents.

Car au lieu qu'ils continuent de dépenser follement pour des « jouets » d'horreur et de jeux violents, des livres et bouquins d'initiation à tout apprentissage saint sont aussi des excellents jouets. Que des parents comprennent aussi cela !

Faustin Akono

## KOUILOU

## Le gouvernement sollicite la responsabilité des propriétaires fonciers pour commencer les travaux du siège du Conseil départemental

**Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public a demandé, le 27 décembre, à Pointe-Noire au cours d'une séance de travail aux propriétaires fonciers et occupants des terres où sera construit le siège du conseil départemental du Kouilou à faire preuve de patriotisme pour que les travaux de construction dudit siège démarrent dans les meilleurs délais.**

Les travaux de construction du siège du Conseil départemental du Kouilou longtemps annoncés n'ont à ce jour jamais commencé. Une situation embarrassante pour la population et le gouvernement puisque le Kouilou est resté le seul département du pays à ne pas avoir de siège du Conseil départemental.

Après sa prise de fonctions il y a moins d'un an, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a décidé de décanter cette situation, surtout que l'entrepreneur commis pour mener les travaux n'attend que l'accord du gouvernement. En attendant que les expropriés perçoivent l'indemnisation juste et préalable déjà imminente, l'autorité gouvernementale leur a demandé de faire preuve de responsabilité pour que les travaux débutent dans les brefs délais. « Le dossier concernant la construction du siège du conseil départemental du Kouilou a déjà été transmis au ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public pour que l'indemnisation préalable et juste soit faite. C'est pourquoi je vous demande à tous, propriétaires terriens, fonciers et à tous ceux qui ont acheté des lopins de terres dans la zone, de permettre que les travaux de construction du siège du Conseil départemental du Kouilou démarrent. Car, dans tout cela, l'intérêt

public doit primer. J'en appelle donc à votre sens de responsabilité, dans l'intérêt du département du Kouilou », a-t-il dit.

Le siège du Conseil départemental du Kouilou sera construit dans le district de Loango sur la route nationale 5 sur une superficie de 20 hectares. Les propriétés immobilières et droits réels qui s'y grevent feront l'objet d'expropriation pour cause d'utilité publique. Elles seront incorporées au domaine de



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou crédit photo Adiac

l'État. Les expropriés percevront une indemnisation juste et préalable. Ce, en application de l'arrêté ministériel n° 9842 du 18 octobre 2016 portant déclaration d'utilité publique de l'acquisition foncière et les travaux de construction du siège du Conseil départemental du Kouilou à Loango.

Hervé Brice Mampouya

## ARTISANAT

## Les artisans édifient sur les textes et taxes en vigueur dans leur secteur

**L'atelier de validation du rapport de mission sur l'état des lieux des textes réglementaires et des taxes administratives et fiscales en vigueur dans le secteur de l'artisanat, dans le département de Pointe-Noire, s'est déroulé du 22 au 23 décembre dans la salle de conférence de la Chambre de commerce.**

Organisé par le Giac (Groupe interprofessionnel des artisans du Congo), cet atelier intègre le Projet appui au secteur artisanal via le renforcement du Giac, réseau regroupant 21 organisations professionnelles et fédérant plus de 1000 entreprises artisanales à Pointe-Noire. Ledit projet qui est financé par l'Union européenne et l'Agence française de développement (AFD) est mis en œuvre avec l'appui technique du GRET (ONG française de développement).

L'activité a été un moment de réflexion autour de ce que vivent les artisans en matière de textes réglementaires et des taxes administratives et fiscales dans leur secteur. « Les artisans sont harcelés par la multiplicité des textes et des taxes dont il n'ont pas souvent

connaissance. Nous avons pensé qu'il était important de mettre autour d'une table toutes les administrations concernées pour échanger sur les textes et taxes en vigueur pour que les uns et les autres comprennent que l'artisanat est un secteur transversal, mais il faut qu'il y ait une réglementation connue et maîtrisée de tous », a expliqué Serge Alain N'Tsakala, président du Giac.

L'atelier a été précédé d'une étude de l'état des lieux de ces textes et taxes dont le rapport a été soumis aux participants. Outre ce point, les artisans ont suivi des exposés des experts des différents ministères sur les impôts et taxes d'État, les taxes et redevances perçues par les collectivités locales et les ministères, notamment l'environnement, la pêche, la sécurité civile, la santé, l'économie forestière, arts et lettres, mines et géologie et par la police administrative.

Tenant compte du nombre de taxes à payer et de la baisse des activités de leur secteur, les participants ont souhaité, entre autres, qu'elles soient revues à la baisse et qu'il y ait moins de pression sur eux. L'atelier a été très éduquant pour les artisans comme l'a

expliqué Anastasie Tchitembo, propriétaire du salon de coiffure beauté noire, déléguée à l'assemblée générale du GEAC pour le compte de l'association des coiffeurs du Congo. « Maintenant, je connais réellement quelles sont les taxes que nous devons payer et je sais aussi qu'il ne faut pas les payer sur notre lieu de travail pendant les contrôles mais dans les administrations concernées », a-t-elle dit. Pour le président du Giac, cet atelier a été une grande école. « Nous sortons de cet atelier avec beaucoup de connaissances et d'informations sur les textes et les taxes qu'on ignorait et cela crée l'esprit de citoyenneté en nous. Nous connaissons maintenant, par exemple, l'importance des aires protégées comme Conkouati Ndouli, Nouabalé Ndoki et pourquoi l'impôt global forfaitaire et la taxe sur l'enseigne », a-t-il déclaré en souhaitant que l'État communique avec la population pour qu'elle sache ce qu'elle doit faire. « Le Congolais est ignorant des textes et des taxes en vigueur dans le pays. Il faut l'aider à comprendre et à se remettre dans la peau d'un citoyen », a conclu Serge Alain N'Tsakala

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



MOTS FLÉCHÉS N°131

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

CONJONCTURE		HARMONIEUSES		COUVRANT DE MIETTES		PORT DE GRÈCE (LE)		LA MUSIQUE EN EST UN		TOMBÉE		HOMMES ISOLÉS
CAFETIER, JADIS		ENFOURNE		NON COUVERT		PLI À LA BELOTE		ALCOOLS FORTS		EXCLAMATION		
										DISPOSE DES BRIQUES		
QUI RAPPORTE												
PRÉFIXE POUR HUIT				BABILLAGE ENFANTIN					ROULEAU CHINOIS			
				POUR TOUT OPPOSANT					MODIFIER L'ATOME			
ALLA EN JUSTICE		DIALECTE CHINOIS				SORTE DE BANNISSEMENT					RÉCOLTE DES FRUITS DU CHÊNE	
		CACHÉE DANS SA TANIÈRE				FEMMES À L'ÉCRAN						
							POUCE OU MAJEUR					
FLAIRE QUELQUE CHOSE					DENTELÉ							
BIEN EMBRASSÉ					CAP D'ESPAGNE							
							SIX ROMAIN				CARTE FORTE	
							PARTISAN DE NICOLAS II					
CITÉ CHARENTAISE				OUVRIER MANUEL								
BÊTE DE FERME				LARGEMENT OUVERT								COURT
				ARBORÉE						DIVISION MILITAIRE		
				APPRÉCIER						COQUILLES DE NOIX		
BON CHAMPIGNON								CRIER COMME LE CERF				
PERSONNAGE PRINCIPAL					C'EST CELA			PAS NÉ D'HIER				
									ELLE A PRIS FIN À MAAS-TRICHT			
				COUPER COURT					BOUGEA			
				ÉPLUCHÉ								
EN VITESSE !	ARBRE DES LANDES				LETTRE GRECQUE							ET LA SUITE
	L'ÉGYPTE, AVANT				MÉDECIN SPÉCIALISTE							
							NON ACCOMPAGNÉE					
							ONZE LYONNAIS					ÉDENTÉ BRÉSILIEN
BLONDE DES BARS												
DISPUTES					ÉRUCTION				PRIT UN REPAS LACTÉ			
									ON Y PLACE DE L'ARGENT DANS LA PIERRE			

SUDOKU N°131

>FACILE

			9	6	8			
9					3			
		3	5		4	6		
7	4		1	5		9		
	3	6				5	8	
2		8	4		1		6	
	5	9		6	8			
		1					4	
	2	7		4				

>MOYEN

	5	6				9	1	
3						6	4	
1	2			4				7
			9		7	3		4
2			4		3			1
7		4	5		1			
8				5			3	9
		3	2					6
1	7					8	4	

>DIFFICILE

3					5		2	9
		9	3			6		
7	4	2			6			3
	7						9	5
			9		2			
5	9						4	
1			2			4	3	7
		8			1	9		
9	2		5					8

MOTS CROISÉS N°131

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Une activité pour des gens plutôt tête en l'air. - 2. Faire du joli. Prix fixés. - 3. Cri d'aficionado. Box pour un trotteur. - 4. Direct à Londres. Greffer un scion. - 5. Plante à fleurs jaunes des jachères. - 6. Possessif. Baie du Japon. Personnel. - 7. Désinence verbale. Astate symbolisé. On s'y battait en duel. - 8. On y garde toujours un œil sur la flotte. - 9. Variété de lichen. Cours de Bavière. - 10. Prolongais indéfiniment.

>VERTICALEMENT

A. Un homme qui n'est pas prêt à choisir un parti. - B. Avoir l'eau à la bouche. Petit patron. - C. Arrêts des combats. Enfant du coin. - D. Île vers Oléron. Agent de liaison. Difficile à avaler. - E. Richesses. Peintre italien. - F. Accessoires de golfeur. - G. Alliance militaire. Qui ne font pas dans la finesse. - H. Une île à la fameuse croix. Usa de ficelles. - I. Mille-pattes. Mis à la poubelle. - J. Qui n'est pas à son coup d'essai. Légumineuse.

MOTS À MOTS N°131

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① R U S E R + L I S E = R \_ \_ \_ \_ \_ R
- ② R O S E E + F R I T = F \_ \_ \_ \_ \_ R
- ③ I D E E L + S A R I = I \_ \_ \_ \_ \_ R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°130

E	E	G	I	S	N						
E	N	U	Y	E	S	A	R	E	C		
I	N	T	E	R	C	E	P	T	I	O	N
E	V	E	M	E	L	O	D	I	E	R	
R	A	E	R	A	G	R	U	E	S		
B	E	A	R	N	I	E	E	S	T		
M	S	T	B	R	A	S	S	E	U	R	
V	E	T	I	R	A	U	T	S	D	F	
N	R	F	T	A	X	E	E	I	O		
E	T	E	I	N	T	S	R	O	S	E	
S	C	A	R	O	L	E	S	R	C		
I	P	I	E	C	U	R	I	E	H		
O	S	E	R	I	X	N	I	C	E		
T	R	A	L	A	L	A	S	E	L	O	N
T	R	D	E	L	C	O	A	L	U		
N	E	S	S	V	E	N	A	T	T	E	

SUDOKU N°130

9	2	6	8	3	5	4	1	7
5	3	4	7	1	9	8	6	2
8	7	1	6	4	2	9	5	3
6	4	2	3	7	8	5	9	1
3	9	8	1	5	4	7	2	6
7	1	5	9	2	6	3	4	8
4	6	9	2	8	7	1	3	5
2	8	3	5	9	1	6	7	4
1	5	7	4	6	3	2	8	9
6	1	8	9	3	7	4	2	5
7	5	3	6	4	2	9	8	1
9	2	4	8	1	5	3	6	7
2	3	7	5	6	4	1	9	8
8	9	6	1	2	3	5	7	4
1	4	5	7	8	9	2	3	6
5	7	1	2	9	6	8	4	3
3	8	2	4	7	1	6	5	9
4	6	9	3	5	8	7	1	2
4	2	1	8	5	9	6	3	7
5	3	7	6	1	4	8	2	9
8	6	9	3	7	2	5	4	1
3	1	5	2	6	8	7	9	4
7	4	8	5	9	3	1	6	2
2	9	6	1	4	7	3	8	5
1	7	2	9	3	6	4	5	8
9	5	3	4	8	1	2	7	6
6	8	4	7	2	5	9	1	3

MOTS À MOTS N°130

1/ REVIGORER 2/ TOURBIÈRE 3/ LICENCIER.



## COMPLEXE SCOLAIRE SAMUEL-IKOUNGA DE SIBITI

## Noella Okobo gratifie près de 400 élèves bantous et autochtones

« Le geste que nous faisons ce jour est symbolique à plus d'un titre : mettre un accent aigu sur l'importance de l'école dans l'éducation de nos enfants qui représentent l'avenir du Congo ; récompenser les meilleurs pour saluer le sens de l'effort, de l'amour du travail bien fait », a indiqué Noella Okobo, épouse du colonel Rémy Ayayos Ikounga. Celui-ci avait en effet mis à la disposition de la communauté urbaine d'Indo à Sibiti le complexe scolaire Samuel-Ikounga en octobre 2015. Le tout premier établissement sco-

ces centaines d'enfants bantous et autochtones qui étudient dans cet établissement, à l'occasion de la fête de la nativité, dite de Noël. Elle a effectué le déplacement du chef-lieu du département de la Lékoumou, avec dans ses mains un nombre incalculable de jouets de diverses natures. Les enfants qui en ont reçu n'ont pas eu tort de dire merci à la donatrice, en implorant le ciel de lui en rendre au centuple. « C'est une grande première dans notre localité », a révélé un parent d'élève ayant accompagné son enfant.

élèves qui se sont distingués par le travail ont été congratulés. « Nous félicitons les enseignants et récompensons l'esprit d'effort des apprenants à qui nous avons un grand nombre de valeurs à transmettre puisqu'ils sont les cadres de demain », à en croire Noella Okobo. Au fond, il n'y a pas que les meilleurs élèves qui ont reçu des jouets. Ce geste de cœur a été élargi à tous : bantous et autochtones confondus.

En rappel, le complexe scolaire Samuel Ikounga porte le nom du grand-père du colonel Rémy Ayayos Ikounga qui fut le premier instituteur de la localité de Sibiti. Ce dernier en a érigé, il y a 14 mois, pour donner une réponse concrète au problème d'accès à l'éducation dans la contrée. A ce jour, les enseignants qui y travaillent d'arrache-pied ont réussi à faire de cet établissement un véritable temple du savoir. « Au nom du corps enseignant, nous disons merci à l'épouse du colonel Rémy Ayayos Ikounga et à lui-même qui nous a mis dans les conditions idéales de travail », a souligné Daniel Mouanda, le directeur du complexe scolaire. Le geste de Noella Okobo a marqué les esprits des élèves, parents et responsables de la contrée, à en croire de nombreux témoins.

Rominique Nerplat Makaya



Noella Okobo remettant un kit de jouets à une élève

laire public de la contrée.

Noella Okobo a donc tenu de partager la chaleur maternelle avec

A la célébration de la fête de la nativité, s'est ajoutée l'émulation scolaire du premier trimestre. Les

## SÉCURITÉ

## Trois personnes tuées lors d'une tentative d'évasion à la Maison d'arrêt de Brazzaville

Un gendarme, un prisonnier et un passant auraient trouvé la mort, jeudi 29 décembre, à Brazzaville, lors d'une tentative d'évasion à la Maison d'arrêt centrale de la capitale congolaise, a-t-on appris de sources concordantes.

Ce bilan a été confirmé en soirée par le procureur de la République, André Oko Gakala qui a ajouté que quatre autres personnes, dont trois assaillants, ont été blessés. D'après les premières informations recueillies sur place, un prisonnier a profité d'une récréation accordée à plusieurs d'entre eux dans le cours de 15 heures pour assommer d'un coup de pierre un gendarme commis à la garde des lieux avant de s'emparer de son arme et de se mettre à tirer. Aussitôt le mouvement a été suivi par ses collègues qui auraient à leur tour pris des armes, sans doute du poste de police, pour tenter la libération du reste des prisonniers. Les forces de sécurité sont intervenues très vite mettant en déroute les insurgés dont un serait tué sur place et d'autres repris. Une troisième personne, un visiteur, affirment des témoins, aurait été quant à lui fauché par une balle perdue en pleine tête. La situation est rentrée dans l'ordre quelques instants après mais l'on signale l'évasion de quelques prisonniers armés. Leur nombre n'a pas été communiqué par les services de la Maison d'arrêt qui s'activaient à évaluer les dégâts.

Vers 16 heures, les forces de sécurité pas du tout fébriles étaient visibles avec leurs engins devant la Maison d'arrêt. L'on ne saurait pour l'instant dire si ce mouvement des prisonniers a été concerté mais les militaires témoignaient d'une certaine articulation de leur opération.

En cette fin d'année où les populations vaquent à leurs occupations festives, la psychose du crépitement des armes a réellement secoué Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville

## BRIN D'HISTOIRE

## Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)

## 2002 (51) suite du numéro précédent

Après le référendum constitutionnel et l'élection présidentielle, le processus électoral se poursuit au Congo. Le scrutin législatif a lieu le 26 mai 2002 pour élire 137 députés de la future Assemblée nationale, sur 1204 candidats retenus par le ministère de l'Intérieur. Il est émaillé de quelques incidents qui ont conduit la Commission nationale d'organisation des élections, dirigée par Charles-Emile Appesse, à prendre quelques sanctions comme la disqualification de certains candidats, ou le report de l'élection sans disqualification des candidats à Mossaka, Loukolela, Tié-Tié et Mossendjo, pour le mardi 28 mai 2002 ; la validation des résultats avec disqualification de certains candidats à Brazzaville. D'autres ont droit à une mise en garde sévère.

Le 4 juin 2002, le ministre de l'Intérieur, de la sécurité et de l'administration du territoire, Pierre Oba, proclame les résultats du premier tour des élections législatives du 26 mai 2002. Des « poids lourds » de la politique congolaise ont subi la « mort subite ». La plupart des leaders de l'opposition, ont été battus dans leurs « fiefs » électoraux respectifs, à l'exception du président de l'Udr-mwinda, André Milongo, élu dès le premier tour, à Boko. La Codesa, dans une déclaration signée par Saturnin Okabé et publiée à Brazzaville, le 5 juin 2002, la Codesa (Convention pour la démocratie et le salut) mouvement d'opposition dirigé par André Milongo, dénonce les fraudes massives qui ont émaillé le premier tour des élections législatives. Hervé Malonga président de la Cr (Convention des Républicains) et candidat de

la Codesa dans la deuxième circonscription de Makélékélé a déposé une plainte en justice contre les présidents des bureaux de vote de ladite circonscription et contre la Conel locale, pour, selon lui, « magouilles et trafic des résultats ». Les évêques du Congo, réunis, du 4 au 7 juin 2002 à Brazzaville, en session extraordinaire post-plénière, ont réfléchi sur la gestion des revenus pétroliers et ont publié une déclaration qui fait des vagues dans la classe politique. « Il n'y a pas de paix durable sans une bonne gestion du revenu national, sans emplois pour les jeunes, sans infrastructures essentielles : écoles, hôpitaux, routes pouvant désenclaver nos capitales régionales... » En outre, ils ont posé le problème de la redistribution de la richesse nationale pour réduire les inégalités entre « ceux qui ont et qui accumulent davantage et la masse de ceux qui n'ont rien ».

C'est dans ce contexte délétère que, le 20 juin, en dépit de l'accord de cessation des hostilités du 29 mars 2002, signé entre le pasteur Ntumi et les Forces armées congolaises, les ninjas attaquent le camp militaire de la base aérienne. Les militaires surpris organisent la riposte. Le bilan des affrontements est assez important. On déplore de part et d'autres de nombreuses victimes. Ce qui n'a pas empêché la tenue du 2ème tour des élections législatives, le dimanche 23 juin 2002, dans les 78 circonscriptions, hormis les 8 du Pool. Les Congolais ne se sont pas empressés vers les urnes. C'est le même constat en ce qui concerne les élections locales du dimanche 30 juin 2002. Le taux d'abstention dépasse les 50%.

Quelques jours après, Le général Dabira, inspecteur général des Fac (Forces armées congolaises) est entendu lundi 8 juillet 2002 par les deux magistrats chargés d'instruire le dossier dit des 353 disparus du « Beach de Brazzaville » en compagnie de son avocat, Jacques Vergès. L'audience s'est déroulée au Palais de Justice de Meaux (France). Le général Dabira a plaidé non coupable et rejeté les accusations qui ont été portées contre lui. Pendant ce temps, l'opposition interne continue de se diviser et de s'émietter. Milongo, jusque-là président de la Codesa est remplacé par Saturnin Okabé, son vice-président.

Au chapitre des décès, Nestor Makoundzi-Wolo, ancien directeur de l'Inssejag (Economie-Droit et Gestion), ancien membre du Conseil constitutionnel est décédé le 31 juillet 2002 à Paris. Pour l'histoire, Nestor Makoundzi-Wolo a fait partie de la commission qui devait doter la Namibie d'une constitution pour la stabilité des institutions de ce pays. Il avait 54 ans.

Elu le 10 mars 2002, au premier tour, avec 89,41% des voix, Denis Sassou N'Guesso a prêté serment, mercredi 14 août 2002, devant la Cour suprême tenant lieu de Cour constitutionnelle. L'audience publique de prestation de serment est présidée par Placide Lenga, premier président de la Cour suprême en présence des membres de cette Cour. Cette prestation de serment marque le début du premier septennat présidentiel. Ainsi va la vie au Congo.

Mfumu